

Le Fonds de Solidarité ILEPS (FSI) est un prêt d'honneur (réservé prioritairement aux 1ères années) remboursable dans les 5 ans qui suivent la fin de la scolarité.

PIECES A FOURNIR :

- Formulaire de demande complété
- Copie de l'avis d'imposition 2021 des parents de l'étudiant (parent 1 et parent 2 si séparés/divorcés)
- Courrier de motivation
- Pour les candidats boursiers, copie de la notification de bourse

DOSSIER COMPLET A ENVOYER A :

ILEPS
 Demande FSI
 13 Boulevard de l'Hautil
 95 092 CERGY-PONTOISE Cedex
 Ou par mail :
 s.gravelet@ileps.fr

Tarifs de scolarité 1ères années si bénéficiaire du FSI calculés selon le quotient familial

Montants susceptibles d'évoluer en fonction du nombre de demandes

Quotient familial *	Inférieur à 10 000 euros	Entre 10 000 et 15 000 euros	Entre 15 000 et 20 000 euros	Au-dessus de 20 000 euros
Licence pro CSS	1 500 euros	2 000 euros	2 500 euros	3 500 euros
Licence Sciences de l'Education	2 000 euros	2 500 euros	3 000 euros	4 000 euros
Licence STAPS	3 500 euros	4 000 euros	4 500 euros	5 500 euros

* Quotient familial = Brut imposable/Nombre de parts

Ces demandes seront examinées par une commission sur 2 sessions : fin juin et mi-juillet.

Un courrier de réponse sera adressé à l'étudiant après examen de la demande.

Il sera accompagné du contrat de prêt sur l'honneur à nous retourner signé, si confirmation de la demande, afin d'être pris en compte lors de la facturation annuelle.

Attention : aucun renouvellement n'est prononcé systématiquement, un nouveau dossier est à constituer chaque année s'il y a lieu.



FONDS DE SOLIDARITÉ ILEPS (FSI)

Formulaire demande - Année 2022-2023

ÉTUDIANT DEMANDEUR

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Formation demandée : Licence STAPS Licence Sciences de l'Éducation Licence pro CSS

Êtes-vous actuellement boursier ? oui, joindre copie de la notification non

Avez-vous fait une demande de bourse auprès du CROUS pour 2021-2022 ? oui non

Joindre copie de la notification conditionnelle de bourse

Qui est le financeur ? Parent(s) Étudiant

RESPONSABLE FINANCEUR

Situation familiale des parents : Mariés/Pacsés Séparés/Divorcés Famille monoparentale/Veuf(ve)

Foyers fiscaux de rattachement de l'étudiant (précisez noms et adresses)

Parent 1 :

Parent 2 (si séparés/divorcés) :

Revenu fiscal de référence pour 2021

Parent 1 :

Parent 2 (si séparés/divorcés) :

Impôt sur le revenu payé par le foyer fiscal en 2021

Parent 1 :

Parent 2 (si séparés/divorcés) :

AUTRES ÉLÉMENTS POUVANT ÊTRE PRIS EN COMPTE

Fratrie scolarisée dans l'enseignement privé en 2021-2022 (précisez la classe)

Autre rentrée d'argent : job étudiant prévoyance (si oui à l'une et/ou l'autre préciser le montant)

Charges éventuelles si étudiant financeur : transports, vie courante

Logement : résidence universitaire appartement domicile familial